

## Repères chronologiques

---

**1923.** La Société des nations (SDN) donne mandat à la Belgique pour administrer le Ruanda-Urundi, ex-colonie allemande.

**1925.** Le « Rwanda-Urundi » est officiellement annexé au Congo belge et placé sous l'autorité d'un vice-gouverneur général.

**1943.** *17 octobre.* Baptême du jeune roi Rudahigwa, Mutara III, ainsi que de ses chefs et sous-chefs. Outre le soutien total de l'administration coloniale, le souverain bénéficie désormais des faveurs de l'Église catholique. Le roi remplace ensuite, avec l'appui de l'administration belge, tous les chefs hutu par des chefs tutsi.

**1946.** Le Rwanda-Urundi devient un territoire sous tutelle de l'ONU.

– *27 octobre.* Consécration du Rwanda au Christ-roi par le roi Mutara III.

**1957.** *24 mars.* Publication du « manifeste des Bahutu », qui dénonce les privilèges de la monarchie tutsi – soutenue par la tutelle belge – et l'exclusion des Hutu des sphères économique, politique et sociale, notamment en matière d'accès à l'éducation.

**1959.** *3 septembre.* Les monarchistes tutsi créent l'Union nationale rwandaise (Unar), qui appelle à l'indépendance.

– *18 octobre.* Création du Parti pour l'émancipation des Hutu (Parmehutu).

– *1<sup>er</sup> novembre.* Jacques paysannes hutu, début de la « révolution sociale ». Des affrontements violents opposent les partisans du Parmehutu et ceux de l'Unar – soutenu par l'administration monarchiste. De nombreux massacres de Tutsi se produisent et plusieurs milliers d'entre eux fuient en exil. Le Parmehutu met en place, avec l'appui des autorités coloniales, de nouveaux cadres administratifs (majoritairement hutu) dans les communes. La Belgique lâche l'administration et ses alliés tutsi.

**1960.** *26 juin-30 juin.* Les élections communales consacrent le Parmehutu avec plus de 70 % des suffrages, alors que l'Unar disparaît quasiment de la représentation politique avec 2 % des voix.

**1961.** *28 janvier.* Proclamation de la République à Gitarama par les nouveaux bourgmestres et conseillers communaux qui élisent une Assemblée législative. Dominique Mbyonyumutwa est élu président provisoire de la République.

– *25 septembre.* Après l'organisation d'un référendum instaurant formellement la République, des élections législatives accordent la majorité au Parmehutu.

– *26 octobre.* Grégoire Kayibanda (Parmehutu) est élu président de la I<sup>re</sup> République. Massacres et exil de Tutsi se poursuivent.

**1962.** *1<sup>er</sup> juillet.* L'indépendance du Rwanda est proclamée. Kigeri V, investi le 9 octobre 1959, part en exil.

**1963.** *4 juillet.* Attaques répétées d'unités militaires de réfugiés tutsi à partir du Burundi et pogroms antitutsi à l'intérieur du Rwanda. Des milliers de Rwandais quittent leur pays pour se réfugier dans les pays limitrophes.

– *21 décembre.* La plus importante incursion tutsi, regroupant des combattants réfugiés venus du Burundi avec des forces tutsi regroupées dans les camps du Bugesera (Nyamata) et du Gisaka (Rukumbeli) est stoppée *in extremis* à proximité de Kigali. Une chasse aux Tutsi commence alors dans l'ensemble du pays, en particulier dans les préfectures du Sud-Ouest et du Sud-Est. Elle provoque l'exil de plusieurs milliers d'entre eux et l'exécution des leaders des partis RADER (Rassemblement démocratique rwandais, parti de « libéraux » tutsi créé par l'administration coloniale) et UNAR.

**1965.** Après sa réélection à présidence, Grégoire Kayibanda transforme *de facto* le Parmehutu en parti unique. Juvénal Habyarimana entre dans le gouvernement au portefeuille de la Défense et de la Garde nationale.

**1966-1967**

– Attaques d’unités militaires de réfugiés tutsi à partir du Burundi et pogroms antitutsi à l’intérieur du Rwanda. Des milliers de Rwandais quittent leur pays pour se réfugier dans les pays limitrophes.

– Accord entre les autorités rwandaises et le nouveau pouvoir burundais pour neutraliser les activités des mouvements armés de réfugiés rwandais sur le territoire burundais.

**1973. 5 juillet.** Coup d’État « moral » du major Juvénal Habyarimana ; suspension de la Constitution et avènement de la II<sup>e</sup> République.

**1975. 5 juillet.** Dissolution du Comité pour la paix et l’unité nationale, composé des officiers « camarades du 5 Juillet » qui avaient porté Juvénal Habyarimana au pouvoir, et fondation du MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement, parti unique).

– **18 juillet.** Signature à Kigali par le chargé d’affaires français, Pierre Delabre, d’un « accord particulier d’assistance militaire » concernant l’organisation et l’instruction de la gendarmerie rwandaise.

**1978. 24 décembre.** Première élection de Juvénal Habyarimana à la Présidence de la République.

**1979.** Des réfugiés rwandais en Ouganda créent la Rwandese Refugee Welfare Foundation (RRWF), qui se transforme l’année suivante en une structure politique, la Rwandese Alliance for National Unity (RANU). Une grande part de ses membres rejoignent la guérilla de Yoweri Museveni peu après.

**1980. Avril.** Tentative présumée de coup d’État de Théoneste Lizinde et d’Alexis Kanyarengwe, ex-« camarades du 5 Juillet ».

**1981. 28 décembre.** Élection des députés appelés à former le Conseil national de développement (CND).

**1982. Octobre.** Expulsion vers le Rwanda de 40 000 à 45 000 ressortissants banyarwanda (c’est-à-dire d’origine ou d’expression rwandaise) installés en Ouganda et fuite de nombreux autres vers la Tanzanie et le Zaïre.

– **27 octobre.** Signature des accords de Gabiro entre les autorités rwandaises et ougandaises, qui met un terme aux expulsions de Banyarwanda.

**1983. Mars.** Accord de Kabale avec l’Ouganda prévoyant l’identification des personnes regroupées dans les camps de chaque côté de la frontière.

– **19 décembre.** Réélection du président Juvénal Habyarimana.

– **26 décembre.** Élection des députés du CND (Parlement).

**1986. 26 juillet.** Prise de position du Comité central du MRND sur la question des réfugiés après le retour en Ouganda de la plupart des ressortissants rwandais expulsés en 1982. Celle-ci reconnaît le principe du retour, mais l’assortit d’une garantie de ressources et envisage la délivrance de passeports et de laissez-passer d’entrée au Rwanda pour des visites ponctuelles.

## **1988**

– **5 février.** Discours du président Habyarimana à Semuto (Ouganda) et création d’un Comité ministériel conjoint rwando-ougandais sur le problème des réfugiés rwandais. À la même époque, le FPR se met en place en Ouganda.

– **17-20 août.** Conférence et congrès de divers mouvements représentant les réfugiés rwandais (Washington), à l’initiative de l’Association of Banyarwanda in Diaspora et du Comité pour les réfugiés aux États-Unis.

– **19 décembre.** Réélection pour un troisième mandat du président Juvénal Habyarimana.

– **26 décembre.** Élections pour le renouvellement du CND.

## **1989**

– 15 janvier. Mise en place d'un nouveau gouvernement et présentation par le président Habyarimana du programme gouvernemental 1989-1994.

– 9 février. Arrêté présidentiel portant création de la Commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais et 1<sup>ère</sup> réunion du Comité ministériel rwando-ougandais.

– 15-18 février. 1<sup>ère</sup> réunion de travail à Kigali de la Commission spéciale avec une délégation ougandaise.

– 14-17 novembre. 2<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel rwando-ougandais, suivie de la 2<sup>e</sup> réunion de travail de la Commission spéciale.

## 1990

– Mai. Publication du rapport de la Commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais.

– 27-30 juillet. 3<sup>e</sup> réunion de travail à Kigali de la Commission spéciale sur les problèmes des réfugiés rwandais avec la participation de représentants du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU) et de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), et mise au point d'un « plan d'opérations en vue du règlement définitif de la question des réfugiés rwandais vivant en Ouganda ».

– Septembre. Voyage du pape Jean-Paul II et constitution de la Commission nationale de synthèse chargée d'élaborer un projet de Charte politique nationale.

– 1<sup>er</sup> octobre. Attaque du Front patriotique rwandais-*Inkotanyi*.

– 17-19 octobre. Rencontre à Dar es-Salaam des présidents de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie, et accords de Mwanza.

– 23-24 octobre. Rencontre des chefs d'État de la CEPGL (Communauté économique des pays des Grands Lacs) à Gbadolite, prolongée le 26 octobre avec la présence du président ougandais. À la fin du mois, le FPR reflue vers l'Ouganda. Après la faillite de l'intervention zaïroise et le retrait des troupes belges, l'appui militaire français a été décisif dans la victoire des FAR (Forces armées rwandaises). Se substituant à l'appui traditionnel de la Belgique à celles-ci, la France s'engage au Rwanda d'octobre 1990 à décembre 1993 : le détachement militaire « Noroît » comptera jusqu'à 680 militaires.

– 20 novembre. Rencontre des chefs d'État rwandais et ougandais à Cyanika (Rwanda) et sommet des chefs d'État de la CEPGL à Goma.

## 1991

– 7 et 25 janvier. Condamnation à mort de 8 prévenus tutsi par la Cour de sûreté de l'État.

– 23 janvier. Attaque de la ville de Ruhengeri par le FPR et libération des prisonniers de son centre pénitentiaire (dont le major Théoneste Lizinde).

– 5 février. Publication des « 10 commandements du Hutu » dans le journal *Kangura*.

– 23 janvier. Attaque par le FPR de la ville de Ruhengeri.

– Janvier-février. Massacre des Tutsi bagogwe dans la région des Volcans.

– 4 février. Constitution d'un nouveau gouvernement MRND sous la pression des éléments conservateurs.

– 19 février. Sommet de Dar es-Salaam réunissant les chefs d'État du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie, le Premier ministre zaïrois, le secrétaire général de l'OUA et le directeur des Relations extérieures du HCR et « déclaration de Dar es-Salaam » sur les « solutions durables au problème des réfugiés rwandais ».

– 29 mars. Signature d'un accord de cessez-le-feu à N'sele (Zaire) entre le FPR et les autorités rwandaises sous la supervision de l'OUA, puis libération de la plupart des 3 500 civils victimes des rafles policières d'octobre 1990.

– 10 juin. Adoption de la nouvelle Constitution instaurant le multipartisme.

– 31 juillet. Appel conjoint des responsables des partis MDR (Mouvement démocratique républicain), PDC (Parti démocrate chrétien), PL (Parti libéral) et PSD (Parti social-démocrate) à la réunion d'une Conférence nationale souveraine. Ces partis, construits sur des bases régionales ou autour de personnalités fortes plus que sur des options idéologiques, représentent l'opposition démocratique.

– Août. Réunion de dialogue et de réconciliation des Églises chrétiennes rwandaises avec des représentants des « réfugiés » (de fait, le FPR) à Nairobi. Assistaient à la réunion des représentants des Églises chrétiennes et des gouvernements de Tanzanie, du Kenya, du Zaïre, du Burundi et des Églises d'Ouganda. Ébauche du futur « comité de contact ».

– 8-9 septembre. Sommet sous-régional sur la crise rwandaise organisé à Gbadolite, réunissant les présidents burundais, nigérian, rwandais et zaïrois, le secrétaire général de l'OUA, le premier vice-président tanzanien et le ministre des Affaires étrangères ougandais.

– 13 octobre. Nomination d'un Premier ministre, Sylvestre Nsanzimana (ex-ministre de la Justice) et tentatives répétées de formation d'un nouveau gouvernement.

– 13-15 décembre. Publication des lois « portant amnistie générale et voie de solution au problème des réfugiés » et « portant amnistie de certaines infractions ».

– 31 décembre. Formation d'un nouveau gouvernement MRND (+ 1 représentant du PDC) sous la direction du Premier ministre Sylvestre Nsanzimana.

## 1992

– 3 janvier. Les évêques protestants organisent une rencontre avec les représentants de tous les partis politiques. Elle se prolonge par une réunion secrète à Londres entre des représentants de la CETA (Conférence des Églises de toute l'Afrique) de Nairobi et du FPR, et par l'établissement de premiers contacts, à Kigali, entre la CETA, le MDR, le PL et le PSD. La CETA rencontre ensuite Sylvestre Nsanzimana, Casimir Bizimungu (ministre des Affaires étrangères) et le président de la République.

– 22 janvier. La CETA organise une réunion de représentants d'Églises de différentes confessions afin d'établir une stratégie de médiation avec le FPR.

– 27 janvier. Une commission de 10 membres (5 évêques et abbés catholiques et 5 dirigeants des Églises protestantes) engage avec les représentants de tous les partis des pourparlers, qui s'étendent jusqu'au 6 février.

– 3 février. Libération des premiers bénéficiaires de la loi d'amnistie.

– 25 février. Réunion secrète à Nairobi entre le FPR et le Comité de contact.

– 10 mars. Lancement d'une manipulation politique par l'Orinfor (Office rwandais de l'information) avec la diffusion d'un tract annonçant l'assassinat de 20 personnalités hutu, début d'une vague de répression anti-tutsi et instauration de l'état de siège dans le Bugesera (communes de Kanzenze, Gashora, etc.).

– 13 mars. Protocole d'accord pour la formation d'un gouvernement pluripartite (MDR, PL, PSD, MRND) + PDC.

– 3 avril. Nomination comme Premier ministre de Dismas Nsengiyaremye (MDR).

– 16 avril. Mise en place du gouvernement pluripartite MRND, MDR, PL, PSD, PDC, où le MRND et l'opposition sont représentés à égalité.

– 18 avril. Congrès du MRND « rénové ».

– 22 avril. Le président Habyarimana quitte l'armée pour pouvoir être désigné candidat à la prochaine élection présidentielle.

– 24 mai. Premiers contacts entre le gouvernement rwandais représenté par Boniface Ngulinzira (ministre des Affaires étrangères) et le FPR à Kampala. Ébauche d'un calendrier de négociations.

– 29 mai. Début des pourparlers de paix FPR/MDR-PSD-PL à Bruxelles ; mutinerie de militaires dans les préfectures de Ruhengeri et Gisenyi, accompagnée de pillages et de massacres.

– 5 juin. Accord de cessez-le-feu entre le FPR et les trois partis de la coalition gouvernementale malgré l'opposition du MRND. Relance des combats par le FPR, qui s'empare de Byumba, à 70 kilomètres environ de Kigali.

– 6-7 juin. Poursuite des négociations de paix à Paris et accord incluant le MRND.

– 10 juin. Byumba est reprise au FPR avec un appui militaire des forces armées françaises.

– 26 juin. Mise à la retraite des chefs d'état-major de l'armée et de la gendarmerie et de nombreux officiers supérieurs, incapables de mettre fin aux mutineries et exactions de l'armée.

– 12, 26 juillet et 11 août. Phases successives de négociations (à Arusha, à Addis-Abéba, puis à nouveau à Arusha) entre le gouvernement rwandais et le FPR, sous l'égide de l'OUA.

– 1<sup>er</sup> août. Cessez-le-feu effectif.

– 11 août. Déploiement du Groupe d'observateurs militaires neutres de l'OUA (GOMN).

– 18 août. Signature d'un 1<sup>er</sup> protocole d'accord sur l'« État de droit » (« accords d'Arusha »).

– 20-21 août. Massacres de Tutsi dans la préfecture de Kibuye à l'ouest du pays.

– 26 août. Signature par l'ambassadeur de France, Georges Martres, et le ministre des Affaires étrangères, Boniface Ngulinzira, d'un avenant à l'accord d'assistance militaire de la France (signé en 1975) élargissant son champ de compétence à l'ensemble de l'armée.

– 30 octobre. Signature du 2<sup>e</sup> protocole d'accord sur le « partage du pouvoir ».

– 15 novembre. Discours du président Habyarimana à Ruhengeri qui critique vivement le protocole d'accord sur le partage du pouvoir.

– 22 novembre. Léon Mugesera, vice-président du comité préfectoral du MRND de Gisenyi, prononce un discours violemment anti-tutsi.

## 1993

– 9 janvier. L'accord du 30 octobre sur le « partage du pouvoir » est amendé. Il instaure un poste de vice-Premier ministre attribué au FPR et introduit un code d'« éthique politique », dont la signature est proposée aux formations politiques absentes d'Arusha. Celles-ci recevraient en retour un siège chacune à l'Assemblée nationale (contre quatre au PDC et onze à chacun des autres partenaires d'Arusha).

– 20-22 janvier. Manifestations du MRND dans l'ensemble du pays et massacres de Tutsi et d'opposants dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri, Kibuye et Byumba.

– 1<sup>er</sup> février. Rencontre entre les présidents Habyarimana et Museveni à Entebbe.

– 8 février. Reprise des combats par le FPR et attaque massive dans les préfectures de Byumba et Ruhengeri (nord du pays). Un million de « déplacés » s'entassent autour de Kigali.

– 6 mars. Négociation à Dar es-Salaam entre une délégation gouvernementale rwandaise, conduite par le Premier ministre Dismas Nsengiyaremye, et le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, pour l'instauration d'un cessez-le-feu et un retrait du FPR.

– 15 mars. Reprise des négociations à Arusha.

– 30 mars. Démission du général-major Juvénal Habyarimana, chef de l'État, de la présidence du parti MRND pour éviter le cumul des fonctions administratives et politiques.

– 15 avril. Reconduction pour trois mois du mandat du gouvernement de Dismas Nsengiyaremye.

– 18 mai. Assassinat d'Emmanuel Gapyisi, un des principaux dirigeants du MDR.

– 2 juin. Au Burundi, première élection du président de la République au suffrage universel, dont le vainqueur est Melchior Ndadaye (Hutu).

– 9 juin. Signature à Arusha du protocole d'accord sur les « réfugiés et déplacés ».

– 22 juin. Création de la mission d’observation Ouganda-Rwanda de l’ONU, chargée de contrôler la frontière. Elle renforce le Groupe d’observateurs militaires neutres (GOMN) déjà mis en place par l’OUA.

– 3-4 juillet. Congrès extraordinaire du MRND et élection de Mathieu Ndirumutse à la présidence du parti.

– 18 juillet. Entrée en fonction du gouvernement d’Agathe Uwilingiyimana (MDR).

– 21 juillet. Fuite à l’étranger du ministre de la Défense, James Gasana (MRND).

– 23 juillet. Le MDR, réuni en congrès, exclut son président, Faustin Twagiramungu.

– 31 juillet. Fuite à l’étranger du Premier ministre destitué, Dismas Nsengiyaremye (MDR).

– 3 août. Mise au point à Arusha du protocole d’accord sur les « forces armées et autres dispositions ».

– 4 août. Signature de l’« accord de paix d’Arusha » entre le FPR et le gouvernement rwandais.

– 5 août. Faustin Twagiramungu est formellement reconnu comme Premier ministre du Gouvernement de transition à base élargie (GTBE).

– 5 octobre. Vote par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 872 autorisant le déploiement de la Minuar (Mission des Nations unies pour l’assistance au Rwanda), qui prend la relève de la mission d’observation créée le 22 juin.

– 17 octobre. Entretiens entre les présidents burundais, congolais, français, rwandais et zaïrois à Maurice sur la situation politique rwandaise et régionale.

– 21 octobre. Assassinat au Burundi du président de la République, Melchior Ndadaye, lors d’une tentative de putsch organisée par des militaires tutsi. Le 26 octobre, 270 000 réfugiés burundais sont recensés au Rwanda, 60 000 en Tanzanie, 15 000 au Zaïre. À la fin novembre, le HCR dénombre 659 000 réfugiés, dont 375 000 au Rwanda, 245 000 en Tanzanie, 39 000 au Zaïre.

– Octobre-novembre. Organisation de plusieurs meetings « Power » par les responsables anti-FPR des partis MRND, MDR, PL et PSD.

– 1<sup>er</sup> novembre. Début du déploiement des troupes de la Minuar.

– 15 décembre. Retrait du détachement militaire français « Noroît ».

– 27 décembre. Meeting commun du MRND et des tendances « Hutu Power » du MDR et du PL à Kigali.

– 28 décembre. Arrivée à Kigali des troupes et des représentants du FPR, qui s’installent au CND (Parlement).

## 1994

– 1<sup>er</sup> janvier. Le Rwanda siège au Conseil de sécurité de l’ONU parmi les huit membres non permanents.

– 5 janvier. Investiture du président Habyarimana et report de la mise en place du GTBE et de la nouvelle Assemblée nationale prévus par les accords d’Arusha.

– 8 janvier. Manifestation du MRND contre les accords d’Arusha.

– 16 janvier. Meeting du MRND au stade régional de Nyamirambo avec le MDR-Power et le PL-Mugenzi.

– 8 février. « Expédition punitive » du FPR sur Gisenyi et Ruhengeri.

– 21 février. Assassinat du ministre Félicien Gatabazi (PSD).

– 22 février. Assassinat de Martin Bucyana, président de la CDR, lynché par la population de Mbazi (Butare) en représailles à l’assassinat du ministre Gatabazi ; des affrontements nocturnes font ensuite 37 morts à Kigali.

– *Mars*. Élaboration successive de listes des représentants des partis devant siéger au gouvernement et des membres désignés de l'Assemblée nationale de transition, et reports répétés de la mise en place des institutions de transition.

– *29 mars*. Réunion à l'état-major des FAR avec des représentants de la préfecture de Kigali pour préparer le « plan de l'autodéfense populaire ». L'objectif est la « défense des quartiers, la recherche et la neutralisation des infiltrés » (lettre au ministre de la Défense du 30 mars).

– *31 mars*. Assassinat d'Alphonse Ingabire, dirigeant de la CDR à Kigali.

– *4 avril*. Mise en garde des Nations unies, qui menacent d'interrompre la Minuar en l'absence de progrès dans la mise en place des institutions de transition ; rencontre des présidents burundais, rwandais et zaïrois à Gbadolite.

– *6 avril*. La mise en place des institutions de transition est programmée pour « le 8 ou le 9 avril ». Renouvellement pour trois mois du mandat de la Minuar et tenue d'un sommet des chefs d'État de la région à Dar es-Salaam avec les présidents Arap Moï (Kénya), Habyarimana (Rwanda), Ntaryamira (Burundi), Mwinyi (Tanzanie), Museveni (Ouganda). Le président Mobutu ne s'y rend finalement pas. Au retour, l'avion transportant les présidents rwandais et burundais est abattu lors de son atterrissage à Kigali vers 20h20.

– *7 avril*. Dans la nuit, les troupes du FPR stationnées près de la frontière ougandaise font mouvement vers Kigali. Dans la capitale, des échanges de tirs nourris commencent vers 4 heures du matin. À 5h15, affrontements violents autour de la Présidence ; à la même heure commencent les assassinats systématiques d'opposants recherchés à leur domicile par des commandos de la Garde présidentielle. Parmi les premières victimes figurent Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre (MDR) et Ignace Barahira, son mari ; Charles Shamukiga, membre du MDR, consul du Luxembourg ; Frédéric Nzamurambaho, ministre de l'Agriculture (PSD) ; Faustin Rucogoza, ministre de l'Information (MDR) ; Landoald Ndazingwa, ministre du Travail (PL), son épouse et ses enfants. Une réunion des responsables des partis est prévue dans la matinée à l'ambassade des États-Unis, puis à la Nonciature. Elle ne peut avoir lieu faute d'escorte de la part de la Minuar. Celle-ci est paralysée par la garde présidentielle, qui contrôle la ville. Dix « casques bleus » belges venus secourir Agathe Uwilingiyimana sont désarmés et conduits au camp Kigali où ils seront tués. Transportés dans des camions escortés par les gardes, les milices *Interahamwe* bouclent les quartiers, massacrent les opposants et « infiltrés », pillent et rançonnent. Des incendies sont signalés dans les quartiers de Nyamirambo, Kiyovu, Gikondo et Remera (assassinat de 17 religieux et religieuses au centre Christus). Les appels à l'aide des personnalités pourchassées, incapables de gagner les ambassades étrangères, sont innombrables. Philippe Gaillard, représentant du CICR, demande que « les drapeaux » (Croix-Rouge, ambassades) soient respectés.

Dans l'après-midi, la Minuar est chassée de l'aéroport. Une sortie de 200 hommes du FPR, protégés par la Minuar, est annoncée pour dégager les environs du CND vers 16h30. Partis de Kacyiru, les affrontements gagnent Gikondo et Mburabuturo. Des combats entre des unités des FAR et de la Garde présidentielle sont signalés par le colonel Marchal de la Minuar, dont le QG a été détruit et qui s'est replié sur l'hôtel *Méridien*. Après avoir proposé le colonel Marcel Gatsinzi – le plus âgé dans le grade – (originaire de Kigali) comme nouveau chef d'état-major, les commandants de secteurs, réunis à l'École supérieure militaire, publient à 17 heures un « communiqué des FAR » qui comporte six points. Ils concernent :

- la normalisation en cours et le retour à la discipline dans l'armée ;
- la restauration d'un climat de sérénité avec un appel aux politiciens pour accomplir leur devoir et appliquer les accords d'Arusha ;
- la création d'un comité de crise ;
- le retour au calme et le refus du vandalisme parmi la population ;

– l'ordre donné aux préfets de décréter le couvre-feu dans les préfectures si nécessaire ;  
– en conclusion, le communiqué invite les Rwandais à supporter courageusement les épreuves pour que le calme revienne sans tarder.

À partir de 18h15, arrêt progressif des tirs dans la capitale après une pointe entre 17h45 et 18 heures. Vers 20 heures, d'intenses tirs à l'arme lourde reprennent dans le centre ville.

– 8 avril. Avec le lever du jour, les tirs à l'arme lourde ou légère reprennent ; toute la matinée, la ville est traversée de camions chargés de gardes et de miliciens. Le téléphone est progressivement coupé dans la plupart des quartiers. Arrêt progressif des tirs vers 15h30. La plupart des ambassades organisent le regroupement de leurs coopérants, avec la caution de certains officiers de l'état-major, des personnalités rwandaises rescapées sont amenées à l'*Hôtel des Mille Collines*. L'évacuation des personnels des associations humanitaires vers le Burundi commence. Des négociations ont lieu au sein de l'armée puis, tard dans la soirée, est annoncée la formation d'un gouvernement de transition sous la direction de Jean Kambanda (MDR). Des militaires et des miliciens *Interahamwe* poursuivent les massacres systématiques, principalement de Tutsi, durant toute la nuit. Mais au-delà de ces massacres ciblés s'appuyant sur les groupes mis en place dans le cadre de l'autodéfense civile, toute la ville est livrée aux exactions de brutes ivres de fatigue et d'alcool, qui tirent sur tout ce qui bouge, massacrent, violent et pillent.

– 9 avril. Atterrissage de quatre Transall français vers 3 heures du matin à l'aéroport de Kigali sous contrôle des FAR, 300 parachutistes prennent le contrôle de l'aéroport (opération « Amaryllis »). Le même jour, 600 parachutistes belges quittent la Belgique, 300 marines américains débarquent à Bujumbura. L'attaque de la mission catholique du quartier de Gikondo, à Kigali, fait entre 70 et 100 victimes parmi les réfugiés. Reprise de tirs violents vers 11h50 autour de l'aéroport. La radio annonce la nomination d'un nouveau président de la République, Théodore Sindikubwabo, ex-président MRND du Conseil national de développement (CND). Les cinq partis MRND, MDR, PSD, PDC et PL participant au nouveau gouvernement souhaitent la « gestion effective des affaires de l'État et la poursuite des contacts avec le FPR ». Déclaration de Paul Kagame contestant, au nom du FPR, la légitimité du nouveau gouvernement. Attaque du FPR contre les villes de Byumba et de Ruhengeri. Les massacres s'étendent dans le pays, en particulier dans le Bugesera.

Un convoi de 200 expatriés occidentaux quitte Butare vers Bujumbura, il est suivi par 200 autres expatriés, essentiellement américains en provenance de Kigali, puis par une centaine de personnels des agences des Nations unies. Un vol d'évacuation avec seulement 43 Français à bord (enfants et épouses d'expatriés essentiellement) quitte Kigali, le soir. Aucune autre ambassade n'est sollicitée pour compléter cet avion.

Évacuation de 10 membres de la famille Habyarimana par la France vers Bangui, où ils sont accueillis par le président Ange Patassé. Ils seront transférés vers Paris le lendemain sur un avion régulier d'Air Afrique, où ils retrouvent les deux fils du couple présidentiel, étudiants à Paris, et trois autres frères et sœurs, étudiants au Canada.

– 10 avril. Première nuit relativement calme à Kigali depuis le 6 avril. Début du ramassage des cadavres dans les rues de Kigali par des camions poubelles. Prestation de serment du Gouvernement intérimaire en l'absence de Faustin Munyazesa et d'Augustin Bizimana (qui, de retour de l'étranger, prendra ses fonctions dans l'après-midi).

Reprise active des tirs vers 16h15. Arrivée des premiers avions belges à 16h45.

– 11 avril. L'*Hôtel des Diplomates* est fermé en début d'après-midi après le départ du Gouvernement intérimaire vers Gitarama. Arrivée à Kigali de 400 commandos parachutistes belges supplémentaires. L'ambassadeur de France, sollicité à maintes reprises, déclare qu'il n'y a plus de place à l'ambassade pour accueillir des Rwandais. Le nonce apostolique est évacué vers 17 heures en direction de Bujumbura. Évacuation vers Paris *via* Bangui de 94 orphelins (essentiellement des enfants de militaires des FAR) de l'orphelinat Sainte-



Agathe, patronné par Agathe Kanziga, épouse du président défunt. Ils sont accompagnés par 34 personnes dont les services français refuseront farouchement de dévoiler les identités.

– 12 avril. Arrivée à l'aéroport de Roissy du vol spécial d'Air France avec 474 ressortissants étrangers. À Kigali, fermeture de l'ambassade de France vers 9 heures du matin et repli précipité vers l'aéroport des derniers membres présents, l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud, le colonel Bernard Cussac, Pierre Charon... Dans l'après-midi, un avion spécial français décolla de Kigali à destination de Bujumbura avec les personnalités rwandaises réfugiées à l'ambassade de France. En tout, 1 238 personnes furent évacuées par les troupes françaises, dont 454 Français. Un dernier convoi quitta ensuite Kigali avec Johann Swinnen, ambassadeur de Belgique – dans un véhicule blindé des Nations unies –, Marie-France Renfer, représentante de la Suisse, Monique Mujawamariya du CLADHO (Collectif des ligues et associations de défense des droits de l'homme), etc. Les derniers expatriés occidentaux sont évacués de l'*Hôtel des Mille Collines* vers 15 heures. Seuls 26 membres suisses du CICR, sous la direction de Philippe Gaillard, restent sur Kigali. Départ du Gouvernement intérimaire vers Murambi (préfecture de Gitarama).

– 13 avril. Reprise de combats intenses à Kigali. Premiers départs de l'armée française ; achèvement des évacuations des étrangers prévus pour le soir. Six victimes sont dénombrées parmi les ressortissants belges au Rwanda. L'activité des miliciens et des gardes présidentiels se déplace désormais vers l'intérieur, où les préfectures encore relativement calmes sont progressivement gagnées par la tourmente : on notera l'arrivée des premiers bus et bateaux de miliciens à Kibuye, ville jusque-là épargnée. La radio nationale propose des pourparlers immédiats avec le FPR et annonce un cessez-le-feu unilatéral pour le lendemain midi.

– 14 avril. Cessez-le-feu tacite de la part du FPR pour permettre l'évacuation des derniers ressortissants étrangers (à 17 heures, il reste encore 38 soldats français) avec un Transall, les 800 parachutistes belges envisagent de suivre aussitôt après leur départ. Les combats reprisent progressivement à Kigali dès le milieu de l'après-midi, et la réunion entre les protagonistes organisée par la Minuar fut annulée. Le retrait des 450 soldats belges de la Minuar est annoncé. Le départ des dernières troupes françaises et belges est finalement retardé jusqu'à la limite de l'ultimatum fixé par le FPR à minuit, du fait du blocage imposé par les militaires rwandais, qui demandent à « être protégés ». Les FAR bombardèrent la piste de l'aéroport lors du départ du dernier avion. L'information selon laquelle un avion français aurait alors évacué sur Bangui des personnalités militaires de l'état-major « réutilisables » est invérifiable. Par contre, les Belges ont fait partir les Rwandais sauvés par leurs troupes sur un C 130 Goma-Bruxelles ; un autre avion belge a transporté de nombreux Rwandais de Goma vers Kinshasa.

– 15 avril. Regroupement des « casques bleus » belges à l'aéroport. Réunion à Kigali entre une délégation du FPR et une « coalition d'officiers représentant le gouvernement rwandais ».

– 16 avril. Nouveau rendez-vous prévu entre FPR et « gouvernement ». Affrontements armés à Nyamirambo entre milices *Interahamwe* et Tutsi armés, jusque-là protégés par la gendarmerie. Début des massacres à Butare.

– 17 avril. Début de la campagne de témoignages des ressortissants rwandais rescapés en Europe, et plus particulièrement en Belgique : Monique Mujawamariya et Alphonse-Marie Nkubito sont à Bruxelles. L'attitude indigne des soldats bangladeshi de la Minuar ayant refusé de se porter au secours d'une patrouille belge devant le stade Amahoro est une nouvelle fois dénoncée. Le FPR demande la suppression de la garde présidentielle et la dissolution du « gouvernement fantoche » en préalable à toute négociation.

– 18 avril. Nombreux mitraillages en centre ville, attaque du FPR pour faire cesser d'émettre la radio Mille Collines. Le soir, elle réémet malgré tout. Massacres dans le stade de Kibuye de 2 000 à 3 000 personnes, regroupées par les bourgmestres. Le préfet Clément

Kayishema (PDC) coordonne la « chasse au Tutsi » et prend personnellement part aux massacres.

– 19 avril. Combats violents à Kigali, bombardements du stade Amahoro par les FAR (25 morts). Les miliciens poursuivent les massacres en ville, les morts s'amoncellent aux barrages qui filtrent la population sur la base des cartes d'identité « ethnique ». Premiers départs des « casques bleus » belges. La ville de Butare « brûle » elle aussi ; seule la préfecture de Gitarama reste encore un peu calme.

– 19-20 avril. Départ de Kigali des « casques bleus » belges.

– 22 avril. Résolution des Nations unies changeant le mandat de la Minuar et réduisant la force de l'ONU au strict minimum (120 civils et 150 militaires sous le commandement du général Roméo Dallaire). Le mandat politique devient exclusif. 250 000 réfugiés hutu, encadrés par les autorités administratives et les milices MRND de leurs communes d'origine, franchissent la frontière tanzanienne dans le district de Ngara (près de Benako).

– 23 avril. Violents combats dans le nord du pays (préfectures de Byumba et Ruhengeri). Une rencontre est prévue à Arusha, où la présence du FPR est confirmée.

– 24 avril. Report des négociations d'Arusha du fait de l'absence de la délégation gouvernementale. Le FPR annonce un cessez-le-feu unilatéral pour le lendemain à minuit. À Gbadolite au Zaïre, une délégation gouvernementale, conduite par le colonel Marcel Gatsinzi, signe seule un texte annonçant un autre cessez-le-feu unilatéral. Assassinat de 160 blessés tutsi à l'hôpital de Butare, MSF (Médecins sans frontières) quitte le Rwanda pour Bujumbura.

– 25 avril. Réunion à Gbadolite entre le président Mobutu et une délégation du gouvernement rwandais. Le nonce apostolique du Rwanda, M<sup>gr</sup> Giuseppe Berthello, réfugié à Bujumbura depuis le 11 avril, rentre à Rome. Évacuation par le FPR de Marc Rugenera, ex-ministre des Finances et de Jean Népomuscène Nayinzira, ainsi que de plusieurs autres personnalités vers Byumba.

– 27 avril. Au matin, reprise de violents combats à Kigali. Le FPR annonce la prise de Rwamagana au sud.

– 29 avril. Début des affrontements à Gitarama. Fin de la visite à Paris de Jérôme Bicamumpaka, ministre rwandais des Affaires étrangères. Diffusion restreinte par le Quai d'Orsay d'une note diplomatique fournissant un argumentaire sur le bien fondé de l'intervention française au Rwanda entre 1990 et 1993. Destitution de l'ambassadeur du Rwanda à Paris, Jean-Marie Vianney Ndagijimana (MDR), remplacé brutalement par un chargé d'affaires (Martin Ukobizaba), le Quai d'Orsay entérine la situation de fait.

– 30 avril. Le FPR prend le contrôle du poste frontière de Rusumo à la frontière tanzanienne. À New York, condamnation des massacres par le Conseil de sécurité (quatre pays, dont les États-Unis, refusent l'emploi du terme de « génocide » dans la résolution), le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali formule vainement la demande d'une intervention armée ou d'un embargo sur les armes.

– 1<sup>er</sup> mai. Bouclage de la frontière tanzanienne par le FPR, qui repousse désormais les FAR vers l'ouest. Bombardement de l'église de la Sainte-Famille à Kigali (12 morts). 21 enfants orphelins et 13 volontaires de la Croix-Rouge sont tués à Butare par des miliciens et militaires.

– 2 mai. Cessez-le-feu apparent à Kigali. Forte progression vers Kibungo du FPR, qui refuse désormais de participer à toute médiation sous l'égide des Nations unies tant que Jacques-Roger Booh-Booh, représentant spécial des Nations unies, n'aura pas quitté le Rwanda. Au cours de son séjour rwandais, celui-ci s'est fréquemment opposé au général Roméo Dallaire, qui affichait ouvertement des positions pro-FPR. L'ambassadeur de France au Rwanda se voit confier par le Quai d'Orsay une « mission d'évaluation et de contact ».

– 3 mai. Échanges intenses de tirs à l'arme lourde entre FPR et Garde présidentielle à Kigali. Arrivée effective de négociateurs du gouvernement et du FPR à Dar es-Salaam. Le

FPR exclut la possibilité d'un cessez-le-feu rapide. Poursuite des exactions vis-à-vis des personnes réfugiées au centre Saint-Paul, les milices viennent chercher cinq personnes chaque jour et les tuent. 19 personnes restent encore au centre Saint-Paul.

– 4 mai. La « bataille de Kigali » paraît vraiment enclenchée avec la poursuite de bombardements intenses sur le CND (Parlement rwandais, où les troupes du FPR sont installées) et une offensive apparente du FPR autour et au centre de la ville. Échec des négociations en Tanzanie. Les problèmes humanitaires apparaissent insurmontables dans les camps de réfugiés implantés sur le territoire tanzanien, avec une menace de famine généralisée. Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, demande aux Nations unies un renforcement des troupes de la Minuar.

– 5 mai. Poursuite des affrontements à Kigali ; menaces de plus en plus fortes sur les derniers lieux de regroupements de civils tutsi.

– 6 mai. Signature d'un cessez-le-feu avec le FPR à Gbadolite. Violents affrontements à Kigali, avec progression du FPR dans les quartiers. Encerclement de Ruhengeri.

– 7 mai. Très violents combats à Kigali, annonce de deux cessez-le-feu séparés.

– 8 mai. Les combats baissent d'intensité à Kigali.

– 11 mai. Rencontre à Byumba entre José Ayala Lasso, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, et le général Paul Kagame, commandant de l'APR.

– 9-13 mai. Visite à Paris d'Ephrem Rwabalinda, conseiller du chef d'état-major des FAR, où il rencontre différentes personnalités dont le général Huchon, chef de la mission de coopération militaire. Il sera assassiné à Gitarama en juillet par un commando du FPR.

– 12 mai. Rencontre à Kigali entre José Ayala Lasso et le général Augustin Bizimungu, commandant des FAR. Arrivée de Bernard Kouchner, ex-ministre français de l'Action humanitaire, sollicité par le FPR, à Kigali.

– 13 mai. Les États-Unis envisagent la mise en place d'une zone de protection le long des frontières rwandaises sous contrôle des Nations unies.

– 14 mai. Intervention de Bernard Kouchner à la radio gouvernementale rwandaise pour appeler à l'arrêt des massacres.

– 16 mai. Le FPR coupe la route reliant Kigali à Gitarama, où vient de s'installer le commandement des FAR. Conférence de Faustin Twagiramungu à Bruxelles au nom du Comité de coordination des Forces démocratiques du changement – regroupant le MDR, le PSD et le PL. Retour de B. Kouchner fortement médiatisé sur TF1, A2, FR3 ; Alain Juppé condamne le « génocide ».

– 17 mai. Vote de la résolution 918 du Conseil de sécurité prévoyant l'envoi au Rwanda d'une force internationale d'interposition et d'aide humanitaire (5 500 hommes). Début de la contre-offensive médiatico-humanitaire française : le ministère de la Coopération recherche des idées d'actions humanitaires immédiates.

– 18 mai. Alain Juppé propose devant l'Assemblée nationale qu'un sommet des chefs d'État des pays voisins du Rwanda soit organisé. Départ de Philippe Douste-Blazy, ministre français délégué à la Santé, pour le Burundi.

– 19 mai. Bombardement par le FPR du centre hospitalier de Kigali, puis en riposte bombardement par les FAR du quartier général de l'ONU en zone FPR. Visite par P. Douste-Blazy de camps de réfugiés aux frontières burundaise et tanzanienne.

– 20 mai. Offensive du FPR sur l'aéroport. L'ambassadeur belge au Rwanda, Johann Swinnen, entame une tournée de contacts dans plusieurs pays africains. Faustin Twagiramungu, Premier ministre désigné du GTBE qui n'a pas vu le jour, est reçu à Paris au ministère des Affaires étrangères.

– 21 mai. Retour de P. Douste-Blazy des camps de réfugiés en Tanzanie, émotion devant les caméras et soutien politique à la résolution Juppé présentée aux Nations unies.

– 22 mai. À Kigali, prise de contrôle par le FPR de l'aéroport et du camp militaire de Kanombe.

– 23 mai. Prise du palais présidentiel à Kigali. Début à 8h00 d'un cessez-le-feu de trente-six heures décidé par le FPR lors de la visite à Mulindi d'un représentant des Nations unies, Aqbal Riza, chargé de discuter de l'arrivée dans la capitale rwandaise des 500 « casques bleus » ghanéens en attente à Nairobi. Huit pays africains se déclarent prêts à participer à la Minuar 2.

– 24 mai. À Genève, ouverture de la 3<sup>e</sup> session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme des Nations unies sur la situation au Rwanda. Adoption sans vote, le lendemain, d'une motion nommant un rapporteur spécial chargé d'enquêter sur un « génocide » éventuel.

– 2 juin. Prise de Kabgayi par le FPR.

– 3 juin. Enlèvement et assassinat de trois évêques catholiques près de Kabgayi, les Pères blancs dénoncent, le dimanche suivant, les massacres du FPR (ils recensent 64 prêtres massacrés par lui).

– 6 juin. Ouverture du 30<sup>e</sup> sommet de l'OUA à Carthage en Tunisie, où les débats sur le Rwanda occupent une large place ; les FAR lancent leur dernière contre-attaque significative contre les troupes du FPR dans la région de Kabgayi.

– 7 juin. Déblocage de fonds massifs aux ONG par différents ministères français.

– 8 juin. Annonce par le FPR de la mort des trois évêques, le président Museveni condamnera vigoureusement ces assassinats dès le lendemain.

– 10 juin. Repli partiel du gouvernement vers Gisenyi, le Premier ministre reste à Gitarama puis installe son « gouvernement » à Murambi à 5 kilomètres de Gitarama.

– 12 juin. L'OUA condamne les « crimes contre l'humanité » commis au Rwanda.

– 13 juin. Prise de Gitarama par le FPR. Retour en Europe des deux derniers Pères blancs (MM. Blanchard et Mayer) après l'élimination de 185 des 250 personnes réfugiées dans leur église à Nyamirambo. Au sommet de l'OUA en Tunisie, Salim Ahmed Salim, secrétaire général, qualifie les massacres de « crimes contre l'humanité ». Boutros Boutros-Ghali met en cause l'ensemble de la communauté internationale (seuls 3 000 soldats, sans équipement, sont à ce jour candidats au départ)

– 14 juin. Signature d'un accord de cessez-le-feu négocié par le président Mobutu et annoncé lors de la clôture du sommet de l'OUA par le président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali.

– 15 juin. Début du cessez-le-feu. Dismas Nsengiyaremye, ancien Premier ministre, caché depuis le 6 avril à Gitarama, est évacué par les FAR vers Cyangugu et mis en résidence surveillée. Alain Juppé envisage une intervention de la France bénéficiant de l'appui de ses partenaires européens et africains.

– 16 juin. Rupture du cessez le feu à Kigali. Évacuation partielle de l'église de la Sainte-Famille par le FPR après l'enlèvement et l'assassinat d'une soixantaine d'adolescents. Déclaration d'Alain Juppé envisageant une « intervention humanitaire avec protection de force ».

– 17 juin. Attaque de l'*Hôtel des Mille Collines* en représailles à la libération des otages de l'église de la Sainte-Famille. Mort d'un « casque bleu » uruguayen. À l'ONU, Boutros Boutros-Ghali se déclare favorable à l'initiative française.

– 19 juin. L'ambassadeur de France explique les objectifs de l'intervention française à des membres du FPR à Kigali.

– 20 juin. Négociations au Conseil de sécurité des Nations unies sur la motion française d'intervention au Rwanda. La Chine et la Russie déclarent s'y opposer en l'absence d'accord des parties en conflit, et l'OUA refuse de cautionner une opération française, de même, Desmond Tutu, de passage à Bruxelles, et le Conseil mondial des Églises condamnent toute intervention française. Importante manifestation tutsi à Bujumbura contre l'intervention

française au Rwanda. Déclaration de Faustin Twagiramungu condamnant toute ingérence de la France dans le conflit rwandais. Demande de M. de la Sablière, représentant du Quai d'Orsay, à Jacques Bihozagara, représentant du FPR chargé des relations internationales à Bruxelles, que Paul Kagame accepte de recevoir l'ambassadeur J.-M. Marlaud à Kigali. En échange, Jacques Bihozagara exige, quant à lui, d'être reçu à Paris par une personnalité française « responsable » et refuse un rendez-vous avec Lucette Michaux-Chevry, ministre de l'Action humanitaire, proposé pour le lendemain.

– 21 juin. Manifestation du FPR devant l'ambassade de France à Bruxelles avec, à sa tête Jacques Bihozagara. Premières arrivées de troupes françaises à la frontière zaïroise.

– 22 juin. Réception de J. Bihozagara par Alain Juppé à Paris. Le Conseil de sécurité des Nations unies confie à la France un mandat pour intervenir au Rwanda jusqu'au 21 août en attendant la mise en place des troupes de la Minuar 2. Séjour à Bruxelles de Stanislas Mbonampeka (PL-Mugenzi et proche du Gouvernement intérimaire).

– 23 juin. Début de l'opération « Turquoise » : 2 500 hommes prennent progressivement position à Goma et à Bukavu au Zaïre.

– 26 juin. Propos mesurés du FPR vis-à-vis de l'intervention française.

– 28 juin. Dépôt devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies du rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda soumis par René Degni-Ségui, rapporteur spécial.

– 1<sup>er</sup> juillet. Mise sur pied d'une commission d'enquête sur les actes de génocide au Rwanda par l'ONU.

– 3 juillet. Prise de Butare par le FPR. Avancée vers Gikongoro et heurts avec les troupes françaises.

– 4 juillet. Prise du centre de Kigali par le FPR.

– 5 juillet. Établissement d'une « zone humanitaire sûre » par les troupes françaises dans le quart sud-ouest du pays.

– 6 juillet. Faustin Twagiramungu commence ses contacts, au nom du FPR, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale.

– 7 juillet. Réouverture de l'aéroport de Kigali.

– 11 juillet. Flux massifs de réfugiés vers la frontière zaïroise. Discours de M. Édouard Balladur, Premier ministre français, aux Nations unies.

– 14 juillet. Prise de Ruhengeri par le FPR ; retour de Faustin Twagiramungu à Kigali.

– 15 juillet. Quelque 500 000 réfugiés ont gagné le Zaïre.

– 16 juillet. Treize ministres du Gouvernement intérimaire et le président autoproclamés de la République se réfugient en zone humanitaire française. Dans un entretien au *Monde*, le ministre français de la Coopération déclare qu'il « assume », mais « ne fait pas de commentaires » sur la politique de la France au Rwanda entre 1990 et 1993.

– 17 juillet. Prise de Gisenyi par le FPR. 600 000 réfugiés s'entassent à Goma. Suspension du pont aérien humanitaire des Nations unies après le bombardement de l'aéroport de Goma par le FPR. Quelque 10 000 soldats des FAR, mêlés aux réfugiés, ont franchi la frontière. Dans un premier temps, la plupart ont été désarmés par les militaires zaïrois ; la nuit cependant, des colonnes entières sont entrées avec armes, véhicules, canons tractés, automitrailleuses légères Panhard... Rejoints par le chef d'état-major, les membres du Gouvernement intérimaire se réfugient au Zaïre avec les personnels de la radio nationale en menaçant de mort tous les Rwandais qui ne les suivraient pas dans leur exil. Ils emmènent avec eux les réserves de la Banque centrale. Dismas Nsengiyaremye, en résidence surveillée à Cyangugu depuis le 15 juin, est récupéré par les troupes françaises et évacué vers Goma, Bangui puis Paris. Nomination par le FPR de Pasteur Bizimungu à la Présidence de la République rwandaise pour une durée de cinq ans et confirmation de Faustin Twagiramungu, désigné par les accords d'Arusha, au poste de Premier ministre.

- 18 juillet. « Cessez-le feu *de facto* » prononcé par le FPR.
- 19 juillet. Prestation de serment du gouvernement de Faustin Twagiramungu parmi les mesures annoncées figure la suppression de la carte d'identité « ethnique ».
- 20 juillet. Arrivée de 130 militaires tchadiens, qui se joignent à l'opération « Turquoise » avant d'intégrer la future Minuar 2.
- 21 juillet. Alain Juppé confirme l'intention de la France de maintenir une présence logistique à la frontière rwandaise après l'expiration, le 22 août, du mandat des Nations unies.
- 22 juillet. Appel du nouveau gouvernement rwandais au retour des réfugiés et à la reprise du travail par les fonctionnaires. Sur place, à Kigali et dans les campagnes, les réfugiés tutsi de retour cherchent à occuper le maximum de résidences et de terres abandonnées. Les Nations unies, toutes agences associées, lancent un appel à contribution de 435 millions de dollars pour assurer la survie des populations rwandaises jusqu'en décembre.
- 24 juillet. Visite de Joseph Kengo Wa Dondo, Premier ministre zaïrois, à Goma et réouverture de la frontière zaïro-rwandaise.
- 25 juillet. Déplacement du général Dallaire, commandant militaire de la Minuar, à Gisenyi et discussions avec le FPR et les autorités zaïroises sur l'organisation des retours. Rencontre à Maurice entre le nouveau président rwandais nommé par le FPR, Pasteur Bizimungu, et son homologue zaïrois, Mobutu.
- 26 juillet. Au terme de sa rencontre avec le nouveau président rwandais, le président Mobutu s'engage à désarmer les militaires rwandais réfugiés sur le territoire zaïrois.
- 28 juillet. Création d'une commission d'enquête internationale chargée d'identifier les responsables des actes de génocide commis au Rwanda.
- 29 juillet. Conférence de presse du président Pasteur Bizimungu à Kigali. Visite à Kigali du secrétaire d'État adjoint pour les Affaires africaines, George Moore. Retrait d'un premier contingent de 300 militaires français de l'opération « Turquoise ».
- 30 juillet. Début de l'opération « Support Hope » et déploiement de 200 soldats américains sur l'aéroport de Kigali. Visite du président de la République et du ministre des Affaires étrangères rwandais à Bujumbura. Le secrétariat général des Nations unies déplore que « plus de deux mois après la résolution du Conseil de sécurité » annonçant l'envoi de 5 500 soldats au Rwanda, « il n'y en ait toujours que 550 sur le terrain ».
- 31 juillet. Rencontre à Gisenyi entre le ministre de l'Intérieur rwandais, Seth Sendashonga, et son homologue zaïrois, Malumba M'Bangula. Visite d'Édouard Balladur, François Léotard, Michel Roussin et Lucette Michaux-Chevry à Cyangugu, Gisenyi et Goma au Zaïre.
- 1<sup>er</sup> août. Nomination d'une commission d'enquête de trois membres sur le génocide et les atrocités commises au Rwanda (MM. Atsu-Koffi Amega, ancien président de la Cour suprême du Togo ; Habi Dieng, ministre de la Justice de Guinée ; Salifou Fomba, professeur de droit international à Bamako). 60 soldats britanniques rejoignent l'opération « *Support Hope* » à Kigali.
- 2 août. Accord entre les nouvelles autorités rwandaises et les forces françaises pour faire de la « zone humanitaire sûre » une zone démilitarisée confiée à la Minuar 2 à compter du 22 août. L'armée française évalue à 28 000 les effectifs des ex-FAR repliés sur la région de Goma. Les Nations unies annoncent avoir recueilli 137 millions de dollars provenant de 60 pays, ainsi que l'équivalent de 200 millions de dollars en nature. Présentation d'un plan prévoyant l'envoi d'observateurs des droits de l'homme par le haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies.
- 3 août. Le HCR estime à 90 000 les retours de réfugiés de Goma vers le Rwanda. Plus prudente, l'armée française avance le chiffre de 22 800 depuis le 24 juillet. Dans une lettre au Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations unies rappelle que si le chiffre de 5 000

hommes est atteint pour constituer la Minuar 2, moins de 1 000 d'entre eux sont « équipés » et donc susceptibles d'être intégrés.

– 5 août. Le porte-parole de l'opération « Turquoise » annonce des enlèvements de civils de la part du FPR en « zone humanitaire sûre ».

– 6 août. Démenti de Paul Kagame concernant les éventuelles exactions commises contre les réfugiés.

– 8 août. Le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, en visite à Kinshasa remercie le président Mobutu pour son appui à l'opération « Turquoise » et envisage la relance de la « coopération classique » avec le Zaïre, suspendue depuis 1991. Les autorités belges lui emboîtent le pas le lendemain.

– 10 août. Déplacement du président Pasteur Bizimungu, du Premier ministre Faustin Twagiramungu et de plusieurs membres du gouvernement rwandais à Gisenyi, à la frontière rwando-zaïroise, pour rassurer les réfugiés.

– 11 août. Adoption d'une résolution de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies qui réclame, entre autres, la réunion d'un tribunal international. Retour de diplomates belges à Kigali.

– 15 août. Le général canadien Guy Toussignant prend la direction de la Minuar, dont les effectifs atteignent 1 624 militaires (sur les 5 500 prévus par le Conseil de sécurité).

– 19 août. Plus de 15 000 réfugiés rwandais passent au Sud-Kivu dans la journée.

– 20 août. Fermeture de la frontière zaïroise pour prévenir l'exode des déplacés de la zone « Turquoise ».

– 21 août. Repli des derniers soldats français sur le Zaïre après l'achèvement du mandat que leur ont confié les Nations unies, et substitution par les troupes de la Minuar 2.

– 22 août. Réouverture de la frontière zaïroise devant le flux des réfugiés provenant de la zone « Turquoise ».

– 23 août. Un responsable des Nations unies annonce que plus d'un million de personnes ont été tuées depuis le 7 avril.

– 26 août. Arrivée à Kigali des trois membres de la commission d'enquête des Nations unies sur le génocide et les atrocités commises au Rwanda (MM. Atsu-Koffi Amega, Habi Dieng, Salifou Fomba).

– 28 août. Négociations entre une délégation ministérielle rwandaise et des membres du gouvernement zaïrois à Goma. La question de la restitution des fonds de l'État rwandais emportés par les militaires et saisis par le parquet de Goma et le désarmement de l'ex-armée gouvernementale sont abordés.

– 30 août. Le Rwanda retrouve son siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Il est occupé par M. Bakuramutsa Manzi. Le HCR sollicite le maintien de soldats français à Goma.

– 2 septembre. Les autorités zaïroises déclarent se désolidariser des ex-autorités rwandaises et indiquent que tous les réfugiés rwandais installés au Zaïre devront avoir quitté le territoire pour le 30 septembre.

– 7 septembre. À Kigali, Chaharyar Khan, envoyé spécial des Nations unies, craint la reprise des hostilités de la part de l'ex-armée gouvernementale réfugiée au Zaïre. Nouveaux départs de réfugiés vers la Tanzanie au rythme de 12 000 par semaine.

– 10 septembre. Arrivée à Kigali de William Clarence, chargé de coordonner pour les Nations unies l'action des observateurs des droits de l'homme avec la Minuar.

– 14 septembre. Une délégation de la Banque mondiale envisage de débloquer 20 millions de dollars au Rwanda.

– 15 septembre. Fortes dissensions au sein du gouvernement à Kigali sur la question de la recomposition de l'Assemblée nationale désignée. Découverte de deux charniers de

8 000 cadavres de victimes des FAR dans la commune de Gafunzo. Le Conseil de l'Europe vote une résolution demandant aux États de l'Union de reconnaître le nouveau gouvernement rwandais.

– 16-17 septembre. Conférence internationale de La Haye consacrée au Rwanda organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe et de l'OUA en présence du président P. Bizimungu. La Minuar estime les déplacés à l'intérieur du pays à plus de deux millions.

– 19 septembre. Le HCR estime à 2,1 millions le nombre de réfugiés rwandais à l'étranger : 270 000 au Burundi, 500 000 en Tanzanie, 1,33 million au Zaïre (850 000 dans la région de Goma, 450 000 dans la région de Bukavu, 30 000 dans la région d'Uvira).

– 23 septembre. Le HCR dénonce publiquement les massacres commis par les troupes du FPR à l'encontre de la population civile hutu depuis son arrivée au pouvoir ; le secrétaire général des Nations unies demande une enquête complémentaire.

– 27 septembre. Après le maintien de la position du HCR – qui demande aux réfugiés de ne pas rentrer – et l'échec total de l'opération de retour organisée par la Minuar à partir de Butare, le secrétaire général des Nations unies exige qu'aucun communiqué ne soit plus publié sur le sujet. Le HCR commente les informations en sa possession faisant état de 30 000 morts au Rwanda, soit plus de 250 par jour depuis l'installation du FPR à Kigali.

– 28 septembre. Lors d'une réunion informelle consacrée au Rwanda à Paris, les représentants du gouvernement américain – les États-Unis est le seul pays occidental à avoir maintenu son ambassade ouverte à Kigali – confirment les informations du HCR sur les massacres. Un rapport officiel du gouvernement américain les reprendra le 1<sup>er</sup> octobre. Les représentants américains s'opposent au déblocage des fonds envisagé par la mission de la Banque mondiale.

– 29 septembre. Le HCR et les Nations unies demandent aux autorités zaïroises de rétablir l'ordre dans les camps de réfugiés rwandais, d'où les personnels des organisations humanitaires sont progressivement chassés par des « bandits ».

– 30 septembre. Départ de Goma des 250 derniers soldats français de l'opération « Turquoise » et retrait du dernier contingent américain d'aide au Rwanda basé en Ouganda.

– 22 octobre. Rencontre sous l'égide du représentant du HCR pour l'Afrique centrale, Hubert Edongo, entre les deux Premiers ministres rwandais et zaïrois au sujet du rapatriement des réfugiés, et signature le 24 octobre d'un accord tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés.

– 28 octobre. Le représentant rwandais au Conseil de sécurité s'oppose à ce que le tribunal international pour le Rwanda puisse juger, outre le génocide, les « crimes de guerre » commis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> décembre 1994 et propose la création d'un tribunal national « avec l'assistance internationale ». Ces amendements du gouvernement rwandais seront vivement dénoncés par le président de Human Rights Watch, M. Kenneth Roth, association qui s'était fortement engagée dans la dénonciation des massacres après le 6 avril et avait effectué un important travail de lobbying aux États-Unis.

– 8 novembre. À Genève, Boutros Boutros-Ghali préconise la mise en place d'une force spéciale susceptible de mettre fin aux agissements des miliciens et militaires de l'ancien régime dans les camps de réfugiés au Zaïre et en Tanzanie. Adoption par le Conseil de Sécurité des Nations unies de la résolution 955 instituant le tribunal international pour le Rwanda.

#### *Le tribunal international pour le Rwanda*

*Proposée par les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, 13 pays ont voté la motion en sa faveur, la Chine s'est abstenue et le Rwanda a voté contre. Les raisons invoquées sont (a) la volonté de juger les crimes de guerre en outre du génocide ; (b) la période de compétence du tribunal [la résolution repousse encore d'un mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1994, la*



*date initialement prévue, alors que le gouvernement rwandais voulait retenir la date de son installation au pouvoir à Kigali en juillet] ; (c) le refus de la peine de mort prévue par le droit rwandais. Le tribunal international sera une extension de celui déjà installé et chargé de juger les crimes commis en ex-Yougoslavie. Le juge sud-africain, Richard Goldstone, en sera aussi le procureur, la même chambre d'appel composée de cinq juges siègera. Contestant vivement la décision du Conseil de sécurité, l'ambassadeur rwandais à New York annonce la mise en place d'un « tribunal international » composé par les autorités rwandaises.*

– 8-9 novembre. Sommet franco-africain de Biarritz auquel le Rwanda n'est pas invité « pour éviter que le sommet ne se transforme en réunion sur le Rwanda ». Un contre-sommet dénoncera la « complicité de génocide de la France au Rwanda ».

– 14 novembre. MSF (Médecins sans frontières) suspend toutes ses opérations dans les camps de réfugiés rwandais de Bukavu.

– 22 novembre. Sortie à Genève du 3<sup>e</sup> rapport de Denis Degni-Ségui, rapporteur spécial des Nations unies pour le Rwanda, qui insiste sur la nécessaire « reconstruction de l'État » et l'appui vital de la communauté internationale.

– 24 novembre. F. Twagiramungu annonce que le gouvernement rwandais accepte finalement de collaborer avec le tribunal international créé par les Nations unies.

– 25 novembre. Installation de l'Assemblée nationale de transition désignée par les partis (70 membres). Les 11 sièges du MRND et de la mouvance présidentielle sont répartis entre l'armée (5), la gendarmerie (1) et les autres partis. L'Union européenne annonce le déblocage de 67 millions d'écus pour la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales au Rwanda.

– 26 novembre. Rencontre des chefs d'État du Burundi, du Rwanda et du Zaïre à Gbadolite sur la question des réfugiés.

– 30 novembre. Condamnation par le Conseil de sécurité des Nations unies de l'action des miliciens et militaires dans les camps de réfugiés au Zaïre et prolongation de six mois du mandat de la Minuar. Communiqué du HCR relevant l'afflux de plusieurs milliers de réfugiés dans la région de Bukavu du fait de l'intervention des soldats de l'APR (Armée patriotique rwandaise) pour démanteler les camps de personnes déplacées dans l'ex-zone humanitaire sûre (préfectures de Kibuye et Cyangugu).

– 6 décembre. Rencontre entre les présidents burundais et rwandais à Kigali. Communiqué du HCR faisant état de l'afflux de plus de 10 000 réfugiés rwandais nouveaux au Burundi au cours des dernières semaines du fait de l'intervention des soldats de l'APR.

– 9 décembre. Remise à Paris du prix Reporters sans frontières-Fondation de France 1994 à André Sibomana, rédacteur en chef du journal *Kinyamateka* et administrateur apostolique délégué de l'évêché de Kabgayi.

– 18 décembre. À la demande des Nations unies, le gouvernement rwandais annonce l'arrêt des mesures de fermeture des camps de l'ex-zone humanitaire sûre.

– 19 décembre. Bernard Debré, nouveau ministre français de la Coopération, conditionne la reprise de l'aide au Rwanda à la réalisation d'efforts importants vers la démocratie, le retour des réfugiés et l'organisation d'élections.

– 20 décembre. MSF (Médecins sans frontières) se retire des camps de réfugiés rwandais en Tanzanie.

## **1995**

– 9 janvier. Le sommet des dirigeants de l'Afrique centrale demande au Rwanda d'ouvrir des négociations avec l'opposition à l'étranger.

– Fin avril. Évacuation brutale des camps de déplacés installés dans l'ex-zone « Turquoise » (massacres par l'armée de plusieurs centaines de personnes à Kibeho).

– 22 mai. L'Union européenne confirme la suspension de son aide au Rwanda après le massacre de Kibeho des 22-23 avril.

– 12 juin. Réunion exceptionnelle des trois ministres burundais, rwandais et zaïrois de la Défense et de la Sécurité à Bujumbura, et définition de mesures conjointes de prévention de l'insécurité aux frontières.

– 13 juillet. Visite de Boutros Boutros-Ghali à Kigali, qui demande l'ouverture d'un dialogue avec les réfugiés.

– 18 juillet. Visite de Boutros Boutros Ghali, à Gbadolite au Zaïre, où est discutée la question de l'entraînement militaire dans les camps de réfugiés rwandais organisé par les ex-FAR et les miliciens *Interahamwe*.

– 14-16 août. Visite du président ougandais Museveni au Rwanda.

– 16 août. Le Zaïre entame l'expulsion de réfugiés rwandais et burundais. Ces opérations cessent le 24 août sous la pression internationale.

– 25-30 août. Refoulement vers le Rwanda d'environ 15 000 réfugiés hutu par l'armée zaïroise.

– 1<sup>er</sup> octobre. Le président Arap Moi déclare qu'il ne fera pas procéder à l'arrestation des coupables présumés du génocide résidant sur son territoire tant que ne seront pas identifiés les coupables de l'attentat qui a causé la mort du président Habyarimana.

– 24-25 novembre. Arrestation massive de réfugiés rwandais à Nairobi.

– 28-29 novembre. Conférence régionale du Caire en présence des présidents du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Zaïre, présidée par Jimmy Carter, Julius Nyerere et Desmond Tutu.

– 6 décembre. Expulsion du Rwanda de 38 ONG, suspension de l'activité de 18 autres et maintien en activité de 102 autres encore.

– 12 décembre. Adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 1029 qui prolonge le mandat de la Minuar jusqu'au 8 mars 1996.

– 14 décembre. Relance de la CEPGL, en l'absence de représentants du Zaïre, avec la tenue de la 3<sup>e</sup> réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères et de la Coopération à Gisenyi.

– 22-23 décembre. Visite officielle au Rwanda du président burundais, Sylvestre Ntibantunganya.

## 1996

– 2 mars. Arrestation au Cameroun de 11 Rwandais soupçonnés d'avoir participé au génocide (dont Théoneste Bagosora et Ferdinand Nahimana).

– 19 avril. Départ des derniers « casques bleus » de la Minuar.

– 20-21 juin. Conférence de la table ronde sur le Rwanda à Genève. Les Américains se déclarent prêts à appuyer un « nettoyage des camps » au Zaïre et une opération de filtrage avec retour autoritaire pour les uns et éloignement de la frontière pour les autres. Le Kenya ordonne la fermeture de l'ambassade du Rwanda à Nairobi suite au refus de Kigali de lever l'immunité d'un de ses membres soupçonné d'avoir tenté d'assassiner l'ex-ministre de l'Intérieur rwandais, Seth Sendashonga, membre du FPR réfugié.

– 16 juillet. Début d'une opération de rapatriement forcé de plusieurs milliers de réfugiés rwandais installés au Burundi. Elle cesse le 23 juillet sous la pression du HCR.

– 1<sup>er</sup>-5 août. Retour d'environ 3 000 réfugiés (tutsi) au Burundi du fait du coup d'État militaire du major Pierre Buyoya.

– 20 août. L'armée burundaise fait fermer, les uns après les autres, les camps où vivent des réfugiés rwandais, lesquels sont rapatriés de force au Rwanda. Au cours des quinze derniers jours du mois d'août plus de 40 000 réfugiés rwandais rentrent du Burundi. À la fin de l'année

1996, la quasi-totalité des 90 000 réfugiés rwandais qui avaient fui au Burundi avait été rapatriée au Rwanda.

– *Septembre-début octobre.* Au Sud-Kivu (Zaïre), des groupes de Tutsi banyamulenge lancent plusieurs opérations armées dans la région d’Uvira. Les camps de réfugiés rwandais et burundais sont attaqués.

– *16-18 octobre.* Les combats s’intensifient entre l’armée zaïroise et les rebelles banyamulenge de la toute nouvelle AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo) soutenus par des troupes rwandaises et ougandaises.

– *22 octobre.* Le gouvernement zaïrois accuse le Burundi et le Rwanda d’avoir attaqué le Zaïre dans le Sud-Kivu.

– *25 octobre.* Le porte-parole des forces rebelles combattant l’armée zaïroise au Kivu déclare, à Kigali, que leur objectif est de renverser le président Mobutu.

– *25-26 octobre.* Offensives de l’AFDL et de ses alliés rwandais contre les camps de réfugiés au nord de Goma. Démantèlement des camps de réfugiés rwandais et burundais.

– *29 octobre-3 novembre.* Prise de Bukavu et Goma par l’AFDL. L’armée rwandaise entre à Goma.

– *8 novembre.* Dans un communiqué conjoint, les trois rapporteurs spéciaux du Haut Commissariat pour les droits de l’homme dans la sous-région dénoncent le sort réservé aux réfugiés, et en particulier les massacres opérés lors des retours.

– *15 novembre.* Le Conseil de sécurité de l’ONU autorise le déploiement d’une force multinationale dans l’est du Zaïre dans un but humanitaire. L’armée rwandaise s’empare du camp de réfugiés rwandais de Mugunga, le plus important du Nord-Kivu.

– *17 novembre.* Début du retour forcé au Rwanda de centaines de milliers de réfugiés hutu. Des centaines de milliers d’autres fuient vers l’intérieur du Zaïre. Du fait de l’opposition américaine, l’ONU suspend son projet d’intervention militaro-humanitaire.

– *15 décembre.* À New York, les Nations unies abandonnent leur projet de force multinationale au Zaïre.

– *Novembre-décembre.* Les agences de l’ONU, le CICR et les ONG tentent de repérer et d’aider les réfugiés qui fuient l’avancée des forces de l’AFDL, soutenues par l’armée rwandaise. La découverte de charniers au début du mois de décembre par des représentants d’ONG amorce une campagne de dénonciation de l’attitude des forces de l’AFDL. Le projet de résolution 1080 du Conseil de sécurité de l’ONU invitant la communauté internationale à intervenir d’urgence à l’est du Zaïre est bloqué par les États-Unis.

## 1997

– *Janvier-février.* Assassinat par l’APR de trois coopérants espagnols de Médecins du monde à Ruhengeri, le 19 janvier, suivi de celui d’un prêtre canadien le 2 février, puis de celui de quatre observateurs des droits de l’homme des Nations unies le 4 février dans la préfecture de Cyangugu.

– *2 mars.* Les troupes de l’AFDL et leurs alliés rwandais s’emparent du camp de réfugiés rwandais de Tingi-Tingi, qui regroupe plus de 150 000 personnes.

– *13 mars.* Alors que l’AFDL s’empare de plusieurs villes, le Rwanda rejette l’idée d’une conférence de paix internationale sur la région des Grands Lacs.

– *15 mars.* Les troupes de l’AFDL prennent le contrôle de la ville de Kisangani.

– *26 avril.* Prise de Lubumbashi par les forces de l’AFDL. Les massacres et la disparition de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés rwandais hutu sont dénoncés par plusieurs organisations humanitaires.

– *30 avril.* Début du pont aérien organisé par le HCR pour rapatrier les réfugiés rwandais de Kisangani. Ces rapatriements forcés de réfugiés hutu, livrés sans protection ni suivi aux représailles des autorités rwandaises, suscitent de vifs débats au sein même du HCR et seront

interrompus, notamment du fait de Sergio de Mello, adjoint du haut commissaire, Mme Sadako Ogata.

– 9 mai. Après avoir attendu une semaine à Kigali l'autorisation de pénétrer au Sud-Kivu, l'équipe d'experts des Nations unies chargée d'enquêter sur les massacres de l'AFDL et de l'armée rwandaise retourne à Genève.

– 8 juin. Le nouveau président de la RDC (République démocratique du Congo, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, autorise l'ONU à enquêter sur le territoire congolais sur la disparition des réfugiés rwandais hutu.

– 20 juin. Arrivée à Kinshasa des premiers éléments de la mission d'enquête de l'ONU sur les allégations de massacres à l'est de la RDC. Le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Roberto Garreton, est récusé par le gouvernement de la RDC.

– 7 juillet. Les investigations de la mission d'enquête de l'ONU sont bloquées par les autorités de la RDC. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, maintient la mission en cours. L.-D. Kabila, au cours de sa visite en Namibie, accuse les pays occidentaux de mener une campagne mensongère contre l'AFDL.

– 11 juillet. L'ONU évoque des « crimes contre l'humanité » et dénonce les obstructions multipliées par les autorités de la RDC au travail de la mission d'enquête. Le secrétaire général des Nations unies décide de changer la composition de l'équipe d'experts.

– Mi-juillet. Vastes opérations militaires contre des miliciens hutu dans les préfectures du nord-ouest du pays.

– 18 juillet. Arrestation au Kenya de 7 Rwandais accusés de génocide et transfert vers le TPIR à Arusha.

– 20 juillet. Réunion à Kinshasa des représentants de 10 pays africains (Centrafrique, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). Dans un communiqué, ils dénoncent la campagne de « diffamation » menée contre la RDC au sujet des allégations de massacres commis à l'encontre des réfugiés rwandais.

– 1<sup>er</sup> août. Après le Rwanda et le Congo-Kinshasa, le Burundi récusé le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, Paulo-Sergio Pinheiro.

– 8 août. Arrestation de plus de 350 réfugiés hutu rwandais à Nairobi.

– 25 septembre. Le ministère de la Défense annonce le retour de tous les soldats rwandais engagés au Congo-Kinshasa sauf ceux « restés dans le cadre d'un accord avec Laurent-Désiré Kabila ».

– 27 septembre. Le gouvernement de la RDC interdit à la commission d'enquête de l'ONU, toujours bloquée à Kinshasa, de se rendre dans la région de Mbandaka, où elle avait exprimé le souhait de se rendre dès le 13 mai.

– 1<sup>er</sup> octobre. Le secrétaire général des Nations unies rappelle à New York la commission d'enquête empêchée d'accomplir sa mission au Congo.

– 19 novembre et 4 décembre. Offensive de rebelles hutu dans les préfectures du nord-ouest du Rwanda.

## 1998

– 29 mars. Violents affrontements entre rebelles hutu et l'APR dans les préfectures du nord-ouest du Rwanda.

– 10 avril. Face aux blocages rencontrés sur le terrain, l'ONU suspend la mission d'enquête sur les massacres de réfugiés hutu par l'AFDL et ses alliés.

– 8 mai. Suspension des activités de la mission des droits de l'homme de l'ONU au Rwanda le lendemain de la visite du secrétaire général, Kofi Annan, alors que le Conseil de sécurité rendait public un rapport sur les massacres de réfugiés hutu rwandais dans l'ex-Zaïre. Ce rapport accusait l'AFDL et l'armée rwandaise de crimes contre l'humanité.

– *15 mai*. La célébration de l’anniversaire de l’arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila est boycottée par la plupart des chefs d’État invités, notamment les présidents rwandais et ougandais.

– *Juillet*. Expulsion des officiers rwandais opérant au sein de l’armée congolaise et fuite du personnel politique d’obédience rwandaise.

– *Août*. Après leur échec pour s’emparer de Kinshasa et renverser L.-D. Kabila, l’armée rwandaise au sud et l’armée ougandaise au nord annexent ouvertement les provinces de l’est du Congo, ce qui règle au moins partiellement la question de la démobilisation.

– *1<sup>er</sup> août*. Déclenchement au Kivu de la guerre du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie), mouvement rebelle créé et encadré par l’armée rwandaise.

– *2 août*. Offensive militaire pour la seconde « libération » du Congo organisée par les armées rwandaise et ougandaise. Échec face à l’intervention de l’armée angolaise aux côtés des forces armées fidèles à L.-D. Kabila. La reprise des combats à l’est du pays pour freiner la progression des troupes rwandaises et ougandaises renforce l’implication de troupes angolaises, zimbabwéennes et namibiennes.

– *Novembre*. Création d’un état-major commun entre le Rwanda et l’Ouganda pour la gestion et l’exploitation des ressources des territoires occupés.

## **1999**

– *Mai-juin*. Relance de l’offensive militaire rwandaise en RDC.

– *10 juillet*. Signature d’un accord de cessez-le-feu en RDC à Lusaka (Zambie), par les chefs d’État des six pays impliqués dans le conflit (RDC, Zimbabwe, Namibie, Angola, Rwanda et Ouganda), mais non par les groupes rebelles congolais.

– *14-17 août*. Violents affrontements militaires à Kisangani entre les deux armées d’occupation, rwandaise et ougandaise, jusque-là alliées.

## **2000**

– *Juin*. Reprise des affrontements avec l’armée ougandaise pour le contrôle de Kisangani.

– *29 décembre*. Dans un communiqué diffusé par la radio, le chef d’état-major de l’APR, le général Kayumba Nyamwasa, confirmait que, après les attaques menées par les forces conjointes de troupes gouvernementales de la RDC et des ex-FAR, les FDD (Forces pour la défense de la démocratie) du Burundi et la milice Mayi-Mayi congolaise toutes soutenues par les forces zimbabwéennes de la province du Katanga –, l’APR avait lancé une attaque d’« autodéfense », reprenant Pepa, Pweto et d’autres positions dans la région.

## **2001**

– *Janvier*. Les Zimbabwe Defence Forces (ZDF) renforcent leurs troupes sur le front au sud-est de la RDC, notamment dans la province du Katanga, afin de contenir l’avancée conjointe de l’APR et du groupe rebelle RCD, après les pertes de Pweto et de Pepa au début du mois dernier.

– *17 octobre*. Démission du rapporteur spécial de l’ONU sur la situation des droits de l’homme en RDC, Roberto Garreton. Nommé en 1994, il avait effectué neuf missions dans le pays, la dernière remontant à la période du 19 juillet au 2 août 2001. Les enquêtes menées sur les crimes de l’AFDL et l’armée rwandaise commis entre 1997 et 1998 n’avaient pu être conduites à leur terme.

– *20 octobre*. L’administrateur rwandais de la Commission conjointe sur le rapatriement et la réinsertion des réfugiés rwandais annonce le lancement d’une série de réunions avec les pays africains concernés, notamment l’Ouganda et la Tanzanie. Sont concernés quelque 100 000 à 150 000 réfugiés rwandais vivant en Tanzanie, au Togo, au Malawi, en RDC, au Congo, en République centrafricaine, au Cameroun, en Zambie, en Ouganda et au Burundi.

– 28 octobre. Réunion des ministres de la Défense ougandais et rwandais à Kabale pour définir différentes mesures destinées à apaiser les tensions entre les deux pays. Parmi elles figure la réinstallation dans des pays tiers des officiers des deux armées réfugiés dans le pays adverse.

– Novembre. Première réunion de la commission conjointe sur le rapatriement et la réinsertion des réfugiés rwandais en Ouganda.

– 6 novembre. Rencontre à Londres des chefs d'État rwandais et ougandais pour faire cesser la tension entre les deux armées à la frontière.

– 17 décembre. Le ministère de l'Administration locale et des Affaires sociales diffuse les résultats d'un recensement récent indiquant que 1 074 017 personnes ont été tuées dans les massacres et le génocide perpétrés au Rwanda entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1994. 66 % des victimes du génocide sont des hommes. Les personnes âgées de moins de 21 ans ont été le groupe le plus affecté pour les deux sexes. D'après le recensement, la quasi-totalité des personnes tuées était tutsi. 951 018 identités de victimes ont été établies.

– 28 décembre. Ouverture à Kigali de la première Convention mondiale de la diaspora du Rwanda. Le gouvernement rwandais cherche à organiser et mobiliser les expatriés rwandais qui souhaitent jouer un « rôle crucial dans le développement de la nation sans pour autant rentrer dans leur patrie de façon permanente », selon les propos du président Paul Kagame.

## 2002

– 17-18 janvier. Réunion de la Commission tripartite HCR, gouvernements rwandais et tanzanien sur les réfugiés consacrée aux modalités de rapatriement volontaire des 24 000 réfugiés rwandais encore présents en Tanzanie.

– 19 avril. Les « accords de Sun City » sur la transition congolaise marquent l'isolement du RCD inféodé aux autorités rwandaises.

– Mi-mai. Le massacre de plusieurs dizaines de Congolais par le RCD-Goma suscite de fermes condamnations internationales et relance le débat sur la démilitarisation effective de la zone occupée par l'armée rwandaise.

– 30 juillet. Soumis à de fortes pressions internationales, notamment américaine, le président Kagame accepte de signer un accord de paix entre le Rwanda et la RDC à Pretoria. Cet accord prévoit un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes rwandaises de RDC.

– 5 octobre. Le Rwanda achève formellement le retrait de ses troupes de RDC.

– Août-septembre. Alors que 22 500 réfugiés rwandais sont encore dénombrés en Tanzanie, 2 000 à 3 000 d'entre eux fuient en Ouganda « craignant, selon un porte-parole du HCR, que le rapatriement volontaire ne devienne obligatoire ». Les autorités ougandaises tentent d'endiguer le flux et refusent de reconnaître le statut de réfugiés à des personnes déjà enregistrées comme telles dans un premier pays d'accueil. Les autorités ougandaises et le HCR déploient à leur égard une pédagogie paradoxale. Selon le même porte-parole du HCR, « il est important que les réfugiés comprennent qu'ils ne peuvent pas être rapatriés de force au Rwanda ».

– Octobre. Près de 3 000 réfugiés rwandais hutu fuient la Tanzanie et s'installent en Ouganda de peur d'être contraints au rapatriement forcé au Rwanda.

– 31 octobre. L'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, qui ont, ces quatre dernières années, apporté un soutien militaire décisif au gouvernement de Kinshasa dans la guerre livrée contre les mouvements rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, ont achevé le retrait de leurs dernières forces armées de la RDC.

– 1<sup>er</sup> novembre. Les présidents Kabila et Kagame conviennent d'un report de 90 jours pour la mise en œuvre de l'accord du 30 juillet prévoyant le retrait des troupes rwandaises et la neutralisation des forces combattantes hutu en RDC.

– *Novembre*. Suite au rapatriement volontaire de quelque 7 100 Rwandais depuis le début de l'année 2002, le HCR annonce qu'il aidera les 19 000 réfugiés du camp de Ngara, au nord-ouest de la Tanzanie, à faire de même. Les rapatriements sont effectués dans le cadre de la commission tripartite pour le rapatriement volontaire au Rwanda, créée par un accord signé en septembre par l'agence de l'ONU pour les réfugiés et les gouvernements du Rwanda et de la Tanzanie.

## **2003**

– *16 avril*. Lors d'une conférence de presse tenue à Nairobi, le haut commissaire pour les réfugiés, Ruud Lubbers, déclare que « les réfugiés peuvent retourner sans danger au Rwanda » et ajoute que tout rapatriement doit s'effectuer sur une base volontaire.

– *26 avril*. Référendum constitutionnel au Rwanda.

– *6 juin*. Signature à Brazzaville d'un accord pour le rapatriement volontaire d'environ 6 500 réfugiés hutu rwandais établis au Congo-Brazzaville depuis 1997.

– *Juillet*. Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo, annonce l'ouverture d'investigations sur la situation en Ituri et notamment sur les massacres commis par des milices armées soutenues notamment par l'Ouganda et le Rwanda.

– *29 septembre*. Élections législatives qui consacrent une hégémonie totale du FPR.

– *25 août*. Élections présidentielles. Victoire du président sortant, Paul Kagame, avec plus de 95 % des voix.

– *4 novembre*. Signature à Kigali d'un accord tripartite entre les gouvernements du Rwanda, du Malawi et avec le HCR pour le rapatriement volontaire de quelque 5 500 réfugiés rwandais installés au Malawi.

– *6 novembre*. Le bureau du HCR à Kigali lance une campagne pour le rapatriement de 80 000 réfugiés rwandais installés notamment en RDC et en Ouganda.

– *14 novembre*. Ralliement suivi du retour à Kigali de Paul Rwarakabije, chef militaire des FDLR (principale organisation de la rébellion armée hutu installée en RDC), accompagné de 105 de ses hommes, qui représenteraient l'état-major de la rébellion.

– *8 décembre*. Signature à Kigali d'un accord tripartite entre les gouvernements du Rwanda, du Zimbabwe et le HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés rwandais installés au Zimbabwe. Le délégué du HCR déclare qu'à la fin de l'année 2004, la quasi totalité des réfugiés rwandais installés sur le continent africain devraient avoir été rapatriés, notamment ceux d'Afrique de l'Ouest et Afrique australe.

– *9 décembre*. Signature à Kigali d'un accord tripartite entre les gouvernements du Rwanda, du Mozambique et le HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés rwandais installés au Mozambique.